

Tableau B.1 – Valeur maximale de la résistance de la PRISE DE TERRE en fonction du courant différentiel résiduel assigné $I_{\Delta n}$ (sensibilité) du dispositif différentiel

Sensibilité du dispositif différentiel $I_{\Delta n}$	Valeur maximale de la résistance de la PRISE DE TERRE (Ohms)
20 A (*)	2,5 Ω
10 A (*)	5 Ω
5 A (*)	10 Ω
3 A (*)	17 Ω
1 A (*)	50 Ω
650 mA	77 Ω
500 mA	100 Ω
300 mA	167 Ω
100 mA	500 Ω
30 mA	>500 Ω
(*) cas des BRANCHEMENTS A PUISSANCE SURVEILLEE	

En immeuble collectif, en cas de présence d'une étiquette apposée sur le tableau mentionnant l'absence de PRISE DE TERRE :

- L'ensemble de l'installation est protégé par un ou plusieurs dispositifs différentiels à haute sensibilité ≤ 30 mA;
- Dans la cuisine, une équipotentialité existe entre les CANALISATIONS métalliques de fluides (liquide et gaz), le contact de terre des socles de prise de courant et la MASSE des gros MATERIELS électroménagers (ex: table de cuisson, lave-linge, lave-vaisselle, four, réfrigérateur, congélateur, etc.). Pour le vérifier, un CONTROLE DE CONTINUITÉ est effectué entre ces éléments.

En présence d'une étiquette apposée sur le tableau mentionnant l'absence de PRISE DE TERRE, il y a anomalie lorsqu'au moins un de ces deux points n'est pas respecté.